



Rangierpersonal  
Personnel de la manœuvre  
Personale di manovra

**SOUS-FÉDÉRATION**

**DU PERSONNEL DE LA**

**MANOEUVRE**

**RAPPORT ANNUEL**

**2025**

## **Table des matières**

- 1. Le mot du président central**
- 2. Commission centrale et Comité central**
- 3. Séance CdG / Comité central**
- 4. Assemblée des délégué-e-s**
- 5. Congrès SEV**
- 6. Conférence des présidents**
- 7. Migration / Journée Clean**
- 8. Commission des femmes**
- 9. Communications du SEV**
- 10. Communications des CFF**
- 11. Conclusion du vice-président RPV**

## 1. Le mot du président central

L'année 2025 est désormais derrière nous, c'est le moment de faire une rétrospective. Tout a commencé avec les négociations BAR (réglementation du temps de travail spécifique à un domaine) chez Clean / Manœuvre et pour les mécaniciens de locomotive et l'accompagnement clientèle dans la Division P (Voyageurs). Les CFF souhaitaient terminer les BAR jusqu'à mi-2025. Mais comme souvent, ils ont fait leurs calculs sans tenir compte du SEV. Après 19 séances, un résultat a été obtenu. Étant donné l'importance des modifications et qu'il pourrait y avoir de nombreux changements, la RPV a décidé qu'un vote serait organisé.

Le projet G-ensis a été lancé chez CFF Cargo et ce qui était clair dès le début s'est rapidement confirmé : une nouvelle réorganisation est prévue. Beaucoup de choses vont changer et être restructurées mais, finalement, il s'agit surtout d'un démantèlement. La production sera remaniée en 2026. La grande différence positive par rapport à toutes les tentatives infructueuses précédentes est que, cette fois-ci, Cargo communique tôt et en toute transparence et n'agit pas dans la précipitation, comme c'était très souvent le cas.

Comme toujours, l'enquête sur la motivation du personnel 2025 a donné des résultats mitigés. Le seul membre honnête de la Direction des CFF était le CEO de Cargo qui a décidé de ne rien faire car cela ne représentait de toute façon qu'une charge de travail supplémentaire pour le bureau. Il n'y a rien à ajouter, c'est vrai.

Pour la première fois, nous avons procédé à la vérification des comptes de la RPV avec la Commission de gestion et le Comité central lors d'une séance de deux jours. Une caisse de section a également été vérifiée en même temps. Personnellement, je trouve que c'était une réussite.

Le Congrès 2025 était mon dernier en tant que président du Comité SEV. Ce fut un adieu qui m'a profondément ému, surtout la « standing ovation », en particulier celle de mes collègues de la RPV qui m'a fait un grand plaisir.

Merci à mes collègues de la Commission centrale, du Comité central, aux présidents de section et à toutes celles et tous ceux qui s'engagent d'une manière ou d'une autre pour la RPV et consacrent leur temps au profit de nos membres et du SEV. L'année 2026 sera difficile, elle nous mettra tous à rude épreuve. C'est pourquoi il est important que nous restions solidaires.

Je souhaite à tous un avenir couronné de succès et surtout une bonne santé.

Le président central RPV

Danilo Tonina

## 2. Commission centrale / Comité central

Au cours de l'année 2025, les autorités de la sous-fédération RPV étaient les suivantes :

### **Commission centrale :**

Président central :	Danilo Tonina, Beringen
Vice-président :	Christian Eichenberger, Bülach
Caissier central :	Heinz Schneider, Werdenberg
Secrétaire central :	Rolf von Däniken, Birsfelden



### **Comité central :**

CdG-SEV	Richard Schlegel, Trübbach
Représentant Suisse romande	Frédéric Monnier, Lausanne
Représentant du Tessin	Alessandro Di Bello, Arzo

### **Commission de gestion (CdG) :**

Membre CdG (> AD 2025)	Peter Zürcher, Weinfelden
Membre CdG (< AD 2025)	Senthamilrajah Erakirthan, Chur
Membre CdG :	Roger Amsler, Staffelbach
Membre CdG :	Daniel Purtschert, Littau
Membre CdG :	Yüksel Ilıcan, Ostermundigen

<b>Comité SEV :</b>	Danilo Tonina, Beringen
	Christian Eichenberger, Bülach
Remplaçant :	Daniel Purtschert, Littau
<b>Migration :</b>	Luca Braga, Spreitenbach
<b>Commission des femmes SEV :</b>	vacant

### **Commission centrale**

Au cours de l'exercice, la Commission centrale (Cce) s'est réunie trois fois à Buchs (SG), trois fois à Schaffhouse et quatre fois via une réunion en ligne par Teams. Les thèmes abordés ont été l'organisation de l'AD, du CC et de la Conférence des présidents ainsi que les affaires des CFF, de la CoPe et des sections.

### **Evolution des effectifs**

L'évolution des effectifs en chiffres :

Au 31 décembre 2024, 1'160 personnes étaient affiliées à la RPV.

Au 31 décembre 2025, 1'118 personnes étaient affiliées à la RPV.

Il y a eu 74 nouveaux membres.

### **Nécrologie**

Les collègues suivants nous ont quittés pour toujours en 2025 :

<u>Prénom nom :</u>	<u>section :</u>	<u>année de naissance :</u>
Lu C	RPV Ticino	1962

Nous souhaitons rendre hommage à sa mémoire ainsi qu'à celle de tous les syndicalistes décédé-e-s au cours de l'année sous revue.

## **3. Séance Commission de gestion / Comité central**

### **Séance CdG**

La réunion de la Commission de gestion (CdG) s'est tenue le 6 février 2025 à Buchs (SG).

À titre d'essai, la caisse de la section RPV du Sud-Est de la Suisse a été révisée par la CdG en présence du caissier Richard Schlegel, contrôles effectués par sondage. Si cela est possible d'un point de vue pratique et de temps, nous inviterons chaque année un caissier de section pour examiner cette caisse. Cette révision par sondage de la caisse de section ne remplacera pas la Commission de gestion de la section qui doit dans tous les cas effectuer la révision. Le caissier de la section sélectionnée recevra une invitation et un chèque congé.

**Rapport de la commission de gestion :** La caisse centrale a été vérifiée et jugée conforme. Le rapport de la CdG a été établi à l'attention de l'AD 2025. La CdG recommande à l'AD d'accepter les comptes annuels de la sous-fédération RPV. Un grand merci au caissier central et à la Commission centrale pour le travail accompli. La CdG s'est répartie en deux groupes. Peter Zürcher et Yütsel Ilıcan ont ainsi procédé à un contrôle par sondage de la caisse de la section RPV du Sud-Est de la Suisse. Aucune irrégularité n'a été constatée et la caisse est bien tenue. Sur la base des commentaires reçus, il serait également possible à l'avenir, dans ce cadre, de soumettre une caisse de section à un contrôle, en plus de la révision de la caisse centrale. Un grand merci à Melanie Piller de la Centrale SEV qui a participé à la révision et qui nous a apporté son aide et ses conseils.

### **Séance du Comité central**

La séance du Comité central (CC) s'est tenue le 7 février 25 à Buchs (SG). Le président central a souhaité la bienvenue aux participants. En raison de l'absence de nos collègues Frédéric Monnier (représentant de la Suisse romande) et Alessandro Di Bello (représentant du Tessin), aucune traduction simultanée n'était nécessaire pour cette séance.

### **Recrutement :**

En matière de recrutement, il convient de privilégier davantage la notion de « acquisition de membres » plutôt que celle de « recrutement de membres ». C'est pourquoi nous ne parlons plus d'un membre recruté, mais d'un nouveau membre acquis. Les nouveaux flyers et cartes du SEV destinés à l'acquisition de membres plaisent aux jeunes collègues et cette tâche est facilitée, même si cela reste difficile. En effet, lors de la Conférence des sections du 4 février 2025 à Berne, de nombreuses sections RPV ont déclaré qu'elles avaient de plus en plus de mal à attirer de nouveaux membres et à les convaincre de devenir membres actifs du SEV.

Si, à l'avenir, une caisse de section est contrôlée de manière aléatoire, il est possible de présenter une photo avec le lieu et la date pour le matériel tel que les couteaux de poche, les projecteurs, les imprimantes, etc. Il n'est pas nécessaire d'apporter les objets. La fusion de la séance du CC avec celle de la CdG sur deux jours a été saluée et considérée comme une solution praticable pour l'avenir.

## **4. Assemblée des délégué-e-s**

Le président central (DT) a souhaité la bienvenue aux participants à la 127<sup>ème</sup> Assemblée des délégué-e-s et a expliqué les règles à respecter pendant la séance. Il a souhaité une bienvenue toute particulière à Philip Schenker et Maurizio Coppola car leur travail de traduction simultanée n'est généralement pas facile. Markus Fischer, représentant des médias, était présent au nom du SEV. Des photos ont été prises et **toutes les personnes présentes** ont donné leur accord pour la publication des images.

### **Élections :**

Les années où aucun Congrès n'a lieu, une Assemblée des délégué-e-s SEV sera désormais organisée. Toutes les régions linguistiques seront prises en compte.

Les collègues suivants sont proposés pour l'AD SEV 2026 (6 délégués) :

le secrétaire central (RvD), le représentant du Tessin (Alessandro Di Bello), la CdG RPV (Yüksel Ilıcan), la section RPV Genève (Qamil Lutfiu), la section RPV Thurtal (Bruno Schmid) et la section RPV Thun (Jürg Schüpbach).

***:// Ces collègues ont été élus à l'unanimité.***

Le président central pour le Comité SEV (DT), le vice-président (CE), leur remplaçant (Daniel Purtschert) et le membre de la CdG SEV (Richard Schlegel) participeront d'office.

### **Recrutement :**

La nouvelle formation professionnelle Login de 3 ans se déroule notamment dans différentes équipes RCP (CFF Cargo) ainsi que dans les gares de triage de Bâle et Chiasso (toutes deux Infra). Pendant leur formation, les apprentis, s'ils deviennent membres du SEV, sont exemptés du paiement des cotisations. C'est un bon moyen de convaincre ces collègues. L'acquisition de nouveaux membres devient de plus en plus difficile et diverses actions sont mises en place pour attirer les jeunes collègues et leur faire découvrir le SEV. Les collègues qui partent à la retraite n'ont pas à quitter le SEV, ils sont automatiquement transférés à la PV à l'âge de 65 ans (50% de la cotisation SEV). À Bâle Rb, le 28 août 2025, une journée de visite SEV a été organisée à la gare de Muttenz, avec toutes les sous-fédérations qui ont des collègues sur place.

### **Négociations des BAR :**

Les CFF souhaitent mener des négociations pour quatre BAR (réglementation du temps de travail spécifique à un domaine) et le SEV se montre disposé à le faire. Si aucune modification n'est décidée à l'unanimité, les BAR existantes restent en vigueur. Le contenu porte principalement sur les questions relatives aux plages horaires, aux horaires de travail flexibles et aux tours provisoires dans les répartitions annuelles, mensuelles et quotidiennes. Au sein de la division P, un film circule qui montre la possibilité d'une future répartition. Il est toutefois important de savoir que cette vidéo a été réalisée à la demande des CFF et que son contenu ne correspond pas aux exigences du SEV. Rien n'est encore décidé et d'autres cycles de négociations devront avoir lieu ici.

### **Revendications CCT :**

La CCT est actuellement prolongée jusqu'à fin 2028. Si des thèmes sont négociés au préalable, les règles suivantes s'appliquent : Si aucun accord n'est trouvé, la CCT reste en vigueur sans modification. Les revendications portent sur les salaires, les augmentations salariales, les indemnités et le remplacement des indemnités. Une première audition avec le nouveau responsable des ressources humaines des CFF aura lieu fin août 2025 et cette question devrait nous occuper jusqu'à la mi-2026.

### **Communications sur CFF Cargo de Philipp Hadorn**

Autrefois, CFF Cargo comptait environ 6'000 collaboratrices et collaborateurs, aujourd'hui il n'en reste plus qu'un tiers environ.

Aujourd'hui, CFF Cargo attend des prestataires privés qu'ils apportent leur savoir-faire et leur expérience et mise de plus en plus sur des prestataires externes. La vision du nouveau CEO de Cargo s'oriente vers une reconversion du trafic par wagons isolés (EWLV) ; elle est mise en œuvre sous le nom de projet « G-ensis ». Les prestations qui ne sont pas nécessaires pour le moment sont supprimées et arrêtées. Au lieu de rechercher et de viser de nouvelles performances avec ambition et motivation, on se contente de réduire les effectifs à leur niveau actuel et de supprimer des postes. CFF Cargo ne réagit donc pas à la politique actuelle des transports, qui vise à transférer le trafic de la route vers le rail, mais encourage plutôt la tendance inverse en termes de coûts d'exploitation.

Les collègues concerné-e-s par les suppressions d'emplois peuvent compter sur une CCT solide. Le SEV les aide à traverser cette période difficile et demande à CFF Cargo de respecter les règles de la CCT en vigueur.

### **Sécurité :**

#### **Rapport final sur l'accident survenu dans le tunnel de base du Gothard le 10 août 2023**

À la suite des conclusions du rapport final du SESE sur le déraillement dans le tunnel de base du Gothard, les CFF s'inquiètent du risque d'accident dans le trafic ferroviaire marchandises : il est trop élevé. Les CFF soutiennent les recommandations de la SESE et demandent leur mise en œuvre rapide. Jusqu'à ce que des mesures officielles efficaces soient prises en matière de modernisation et d'entretien, les CFF abandonneront progressivement le transport de wagons de marchandises équipés de semelles de frein LL. La majeure partie de la mise en œuvre aura lieu d'ici fin 2025. De plus, les CFF contrôleront plus rigoureusement les wagons de marchandises afin de détecter les défauts visibles.

Le syndicat SEV exige une solution concrète et rapidement applicable : Introduction systématique de contrôles acoustiques au niveau des disques de roue des essieux qui ne sont pas identifiés comme pouvant supporter des contraintes thermiques élevées. Les contrôles doivent être effectués par des inspecteurs techniques (par exemple du TKC de CFF Cargo) sur tous les trains de marchandises entrant sur le réseau suisse, sur les types de wagons dont les essieux ne sont pas résistants aux charges thermiques. Actuellement, les contrôles acoustiques ne sont effectués que rarement et, dans tous les cas, uniquement sur les wagons pour lesquels de tels problèmes au niveau des essieux sont connus. Un contrôle systématique de tous les wagons des trains de marchandises en provenance de l'étranger dans les gares frontalières contribuerait rapidement à renforcer encore la sécurité sur le réseau ferroviaire suisse. Pour cela, il faut recruter du personnel et le former en conséquence.

## **5. Congrès SEV**

Le 82<sup>ème</sup> Congrès du SEV, qui a réuni environ 400 délégué-e-s et invité-e-s, a clairement montré : le SEV est prêt à relever avec combativité les défis des années à venir. Les délégués ont élu les organes centraux et pris des décisions stratégiques importantes ; le Congrès s'est tenu les 12 et 13 juin 2025 à Berne.

Étaient présents d'office : le président central DT, le représentant au Comité SEV CE et le remplaçant à ce Comité et membre de la CdG SEV Richard Schlegel ; à cela s'ajoutaient 12 membres de la RPV, y compris le caissier central HS et le secrétaire central RvD ainsi que les membres de la CdG RPV Peter Zürcher et Yüksel Ilıcan. Les sections suivantes disposaient d'un siège : Bâle, Brigue, Genève, LS-Tr-Renens, Thoun, 2 pour le Tessin et la Suisse centrale.

Pour Danilo Tonina (RPV) et Peter Käppeler (AS), c'était le dernier Congrès SEV en tant que président et vice-président du Comité SEV et du Congrès. Rene Schnegg (VPT) a été élu nouveau président du Comité avec Hanny Weissmüller (LPV) comme vice-présidente.

### **Les funérailles de CFF Cargo : un cauchemar qui, espérons-le, ne deviendra pas réalité**

CFF Cargo sur le point de mourir ? Après le discours du ministre des Transports Albert Rösti au Congrès, les employés tessinois de Cargo ont manifesté contre ce scénario catastrophe en organisant un cortège funèbre pour CFF Cargo – comme un « rêve prémonitoire » de ce vers quoi la dégradation actuelle risque de mener. Le conseiller fédéral avait auparavant évoqué les défis auxquels sont confrontés les transports publics. Un roulement de tambour retentit alors et un cercueil apparut, porté et suivi par des employés de CFF Cargo du Tessin, où de nombreux emplois sont actuellement supprimés. D'un pas mesuré, ils traversèrent la salle bondée en direction de la scène, derrière laquelle le cercueil finit par disparaître. Avec cette mise en scène symbolique et émouvante, les collègues ont montré où pourrait mener la stratégie actuelle de CFF Cargo. Rösti a serré la main de tous les collègues et a fait preuve de compréhension envers la situation du personnel. Il s'est déclaré prêt à rencontrer une délégation du SEV. Début juin, le SEV avait déjà adressé une lettre au gouvernement tessinois et à plusieurs communes du canton pour leur demander d'intervenir auprès du Département fédéral DETEC afin qu'il intervienne auprès de CFF Cargo (certains ont déjà répondu.). Le SEV estime que les responsables politiques ne doivent pas ignorer cette question car elle concerne des emplois, l'augmentation du nombre de camions sur des routes déjà encombrées et une détérioration de la qualité de vie dans tout le canton.

Les délégués ont adopté les textes d'orientation qui définissent la stratégie du SEV pour les quatre prochaines années et se sont prononcés sur différentes propositions, conformément aux recommandations du Comité SEV.

## **6. Conférence des présidents**

Le président central (PC) Danilo Tonina a ouvert la Conférence des présidents le 22 septembre 2025 à l'hôtel Seehotel de Bönigen ; elle s'est à nouveau tenue conjointement avec la réunion du Comité central.

Le PC a accueilli les membres de la Commission centrale (Cce), du Comité central (CC), de la Commission de gestion (CdG) ainsi que les présidents de section ou leurs représentants. Nous avons également accueilli nos collègues Vincent Brodard pour la traduction simultanée française et Pietro Gianolli pour la traduction en italien. Un premier merci leur a déjà été adressé d'avance pour la tâche parfois difficile de la traduction simultanée.

### **Exposé sur l'acquisition de membres par Stefanie Fürst (secrétaire SEV)**

Steffi Fürst se présente brièvement et remercie pour l'invitation. Il n'est pas toujours facile d'acquérir des membres et il faut une certaine conviction pour approcher des collègues qui sont parfois très sceptiques à l'égard d'un syndicat. Aux nouveaux membres s'opposent les membres qui quittent le SEV. La question qui se pose ici est la suivante : comment mener une discussion avec un tel membre et quels arguments peuvent être avancés pour empêcher sa démission ou, le cas échéant, le faire revenir sur sa décision ? Il est certainement important d'être informé à l'avance sur le fonctionnement du passage du statut d'actif au statut de pensionné et sur les implications de Valida en termes de cotisation.

### **Travail en groupes :**

**Acquisitions de membres :** Comment présenter au mieux la RPV ? Comment convaincre les personnes critiques ?

Cours Movendo, protection juridique privée et professionnelle, Reka, prêts, CCT CFF et CFF Cargo, réductions auprès de la CPT, Banque Cler, solidarité.

**Traitement des démissions :** Comment convaincre un membre actuel de rester au SEV ? Quels arguments puis-je avancer ?

Ensemble nous sommes forts, FVP pour retraité-e-s, Caisse de pension CFF, 13<sup>ème</sup> rente AVS, protection juridique privée, cours Movendo.

**Raisons invoquées par les membres pour quitter le SEV :** Émigrer (quitter la Suisse), le SEV n'a rien fait, je n'ai plus besoin du SEV... etc.

### **Elections :**

Christian Eichenberger (RPV Berne) se présente à l'élection en tant que délégué BAR chez CFF Cargo, au cas où des négociations auraient lieu. //: Christian a été élu à l'unanimité.

Fabio Morandi (RPV Sud-Est de la Suisse) et Christian Eichenberger (RPV Berne) sont les délégués BAR pour CFF Cargo.

## Sécurité :

### **Cargo Flash du 11 septembre : Plus de sécurité dans le transport de marchandises :** (texte original)

L'accident survenu dans le tunnel de base du Gothard le 10 août 2023 a été un événement marquant pour la Suisse et les CFF. Le trafic ferroviaire a été longtemps perturbé et les dégâts se sont élevés à 150 millions de francs. Le rapport final du Service d'enquête suisse de sécurité (SESE) a montré qu'une fissure non détectée a entraîné la rupture d'un disque de roue. Une telle rupture peut se reproduire. Plusieurs quasi-accidents en Europe ont mis en évidence les facteurs de risque de fissures et de ruptures potentielles : diamètre des roues trop faible, surchauffe des roues due aux semelles de frein en matériau composite, intervalles entre les contrôles trop longs.

Les directives adoptées par l'OFT entraînent concrètement les conséquences suivantes pour les CFF :

**Contrôle des essieux montés :** Tous les essieux doivent être immédiatement entretenus en cas de surchauffe. Cela vaut pour toutes les entreprises de transport ferroviaire (ETF) en Suisse.

**Diamètre minimal des roues :** Les CFF vérifieront à l'avenir le nouveau diamètre minimal prescrit de 864 millimètres pour les roues.

**Intervalles d'entretien :** Les CFF appliqueront immédiatement les nouveaux intervalles d'inspection pour leurs propres wagons et les contrôleront pour les wagons de tiers.

**Contrôle technique des véhicules :** Les CFF vont renforcer les contrôles de leurs propres wagons. De plus, après une phase de transition qui devrait durer trois mois, elle ne transportera plus que des wagons de marchandises respectant les intervalles d'inspection.

**Justificatif pour les wagons :** Les CFF vérifieront si chaque wagon dispose d'un certificat avant de circuler sur le réseau ferroviaire suisse.

**Contrôle sonore :** Un groupe de travail des CFF s'est déjà penché sur cette question afin d'identifier les roues défectueuses. Un projet pilote est également en cours au Tessin.

## **7. Migration / Journée Clean**

**Migration :** Lors de l'AD 2025, Luca Braga (section RPV Zurich) a été élu représentant des migrants de la RPV.

**Journée Clean :** La journée annuelle Clean SEV, une manifestation destinée aux nettoyeuses et nettoyeurs des CFF, s'est déroulée le samedi 15 février. La réunion a offert une plateforme d'échanges et de discussion sur des thèmes importants liés à la numérisation, au travail temporaire et aux conditions d'engagement dans les transports publics. La numérisation et la gestion de la qualité dans le domaine du nettoyage constituaient donc un thème central de la Journée.

La prochaine journée Clean SEV aura lieu le 20 février 2026 à Arth-Goldau et sera à nouveau organisée par la secrétaire syndicale SEV Sheila Belometti, en collaboration avec Daniel et Giuditta Purtschert de la RPV.

## **8. Commission des femmes**

Dace Handke (section RPV Thurthal) se présentera aux élections à la Commission des femmes SEV lors de l'AD 2026.

Le 28 novembre 2025, la Commission des femmes a fêté ses 40 ans d'existence. La journée de formation des femmes du SEV s'est déroulée à l'hôtel Bern, avec des ateliers, des tables rondes et des moments culinaires.

## **9. Communications du SEV**

**CFF Cargo annonce de nouvelles suppressions d'emplois à partir du 8 octobre 2025.**

**Après la fermeture annoncée en mai de huit terminaux, dont ceux de Lugano Vedeggio et Cadenazzo, ce sont désormais les dépôts Cargo de Brigue, Buchs et Chiasso qui vont fermer leurs portes.**

Outre la perte d'emplois, ces fermetures entraîneraient également une augmentation des coûts de production pour la desserte des points de chargement périphériques. Cela s'accompagnerait d'un risque de perte de clientèle et d'une détérioration des conditions de travail, comme l'explique Thomas Giedemann, secrétaire syndical SEV responsable de CFF Cargo au Tessin : « La suppression de ces sites obligerait le personnel à parcourir des distances plus longues entre son domicile et son lieu de travail ». Le personnel de la manœuvre pourrait également être concerné par les nouvelles fermetures.

**25 ans de lutte contre la violence, 10 octobre 2025**

**La Charte de l'année 2000**

Le texte de la Charte engage les directions d'entreprise et les sections syndicales à contribuer à « réduire les risques d'agression et de recours à la violence. Il s'agit également de dissiper le sentiment d'insécurité chez les passagers et le personnel et d'apporter le soutien nécessaire aux éventuelles victimes d'agressions et de violence ». Et chaque entreprise doit créer un groupe de travail paritaire ; « Celui-ci a pour mission d'observer et d'analyser les incidents d'agression et de violence et de soumettre des propositions de mise en œuvre à la Direction ». En outre, la charte oblige les signataires à se réunir au moins une fois par an pour faire le point. Le 16 novembre 2000, les premières entreprises et sections syndicales ont signé la Charte à Fribourg. Comme les chauffeurs de bus de Suisse romande étaient à l'origine de la Charte, les six premiers signataires étaient logiquement les principales entreprises de transport de Suisse romande. En 2002, le nombre de signataires a bondi à près de 50, parmi lesquels de nombreuses entreprises de transport en Suisse alémanique – par exemple à Berne

et Zurich ainsi qu'au Tessin. En 2002, des entreprises ferroviaires telles que les CFF, BLS ou SOB ont rejoint le mouvement, suivies en 2005 par des compagnies de navigation telles que la CGN.

#### **SEV Info du 19 novembre 2025 :**

Après dix mois de négociations difficiles, de nouvelles réglementations spécifiques par domaine (BAR) ont été mises en place pour le personnel chargé de l'accompagnement de la clientèle (KB), de la conduite des trains (ZF), du nettoyage (C) et de la manœuvre (R) dans le secteur de la Production Voyageurs. Le 10 novembre, la Communauté de négociations (CN), composée du SEV, du VSLF, de l'ACTP et de Transfair ainsi que la délégation des CFF se sont également mises d'accord sur les dispositions BAR pour le personnel de KB. **Suite de la procédure :** Les textes doivent désormais être révisés, traduits et approuvés par les instances compétentes des partenaires sociaux. Le SEV organisera des séances d'information sur place et en ligne. Si tous les partenaires sociaux approuvent les BAR, celles-ci devraient entrer en vigueur lors du changement d'horaire en décembre 2027, parallèlement à l'introduction d'IVU.rail. Sous certaines conditions, certaines adaptations pourraient entrer en vigueur plus tôt.

#### **Info SEV du 12 décembre 2025 : conclusion des négociations salariales avec CFF et CFF Cargo**

Les négociations salariales avec les CFF ont abouti. 1,5% de la masse salariale doit être affecté au financement du système salarial. 0,5% de la masse salariale négociée est affecté au budget supplémentaire pour les performances et/ou le comportement particulièrement bons, conformément à l'art. 86 CCT. La Commission CCT du SEV – l'organe élu par les membres et compétent pour les négociations salariales – a accepté ce résultat. Au sein de la Communauté de négociations, la majorité des associations participantes soutiennent cet accord.

#### **Perspectives et agenda SEV 2026**

En juin dernier, le Congrès SEV s'est déroulé sur deux jours. Nos membres y ont adopté les orientations du SEV pour les quatre prochaines années en matière de politique syndicale et contractuelle, de protection de la santé et de sécurité au travail, de politique sociale et des transports, ainsi que de numérisation et d'automatisation/IA.

Les propositions des sous-fédérations, sections et commissions SEV ont également été discutées et adoptées et des élections ont eu lieu, notamment celles de la nouvelle présidence du Comité SEV et de la Direction du SEV.

En 2026, notre syndicat sera encore mis à rude épreuve et devra traiter de nombreux sujets. En matière de politique des transports, nous nous pencherons tout particulièrement cette année sur l'avenir du transport de marchandises par rail. Ce sujet ne nous concerne pas seulement nous mais aussi les syndicats européens des transports et donc la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF). Cette dernière prévoit de mener une action à l'échelle européenne.

La stabilisation et l'augmentation du nombre de membres sont et restent un thème central pour nous tous. Nous serons également présents cette année sur le terrain et organiserons avec vous des actions de petite et grande envergure.

### **Assemblée des délégué-e-s SEV**

En raison du nouveau rythme quadriennal du Congrès SEV, celui-ci a décidé qu'une Assemblée des délégué-e-s SEV serait désormais organisée les années sans congrès. Elle aura lieu alternativement dans les trois régions linguistiques. La première AD SEV aura lieu le 11 juin 2026 à Lausanne. Les délégués seront élus par leurs sous-fédérations et commissions.

## **10. Communications des CFF**

### **Groupe :**

#### **Bilan 2024 du 6 mars 25 : (texte original)**

Les CFF tirent un bilan positif de l'année écoulée. Avec 1,39 million de voyageurs transportés chaque jour dans nos trains, nous enregistrons un record. Le bénéfice, qui s'élève à 275 millions de francs, est également en légère hausse par rapport à l'année précédente.

Les CFF emploient 35'500 collaboratrices et collaborateurs, soit 600 de plus qu'il y a un an. Cela a permis de combler les sous-effectifs, d'intégrer des services externes aux CFF et de tenir compte de l'augmentation du volume de travaux. Depuis 2019, environ 3'000 collègues supplémentaires ont rejoint nos rangs. Cette augmentation concerne principalement des postes dans les domaines opérationnels, par exemple le personnel des locomotives et des trains, les ingénieurs, les techniciens, les artisans ou les spécialistes en informatique.

### **Cargo :**

#### **G-ensis :**

##### **État d'avancement du projet G-ensis :**

Les CFF négocient actuellement de nouveaux contrats à long terme avec leurs clients. Ceux-ci servent de base au nouveau réseau EWL. Si les quantités restent constantes, le nombre de points de desserte sera réduit en 2027, ce qui aura également un impact sur les sites. Sur la base des volumes actuels, environ 98 % des wagons peuvent être transportés malgré la réduction. Un réseau de transport attractif est ainsi préservé. Grâce à un nouveau modèle de production, les besoins en locomotives et en personnel diminuent grâce à une planification et une utilisation optimisées. Compte tenu de la pénurie future de main-d'œuvre qualifiée due à la vague de départs à la retraite, ce sera toutefois un défi de répondre aux besoins en personnel à long terme. Il existe un risque que les précieuses forces de travail qualifiées ne puissent pas être affectées là où on en a le plus besoin.

### **Dix changements sont prévus pour les sites RPC et LPC.**

#### ***Quelles sont les nouveautés par rapport à aujourd'hui ?***

**Méthodes de travail :** - Orienté vers les prestations, par exemple les demandes de clients à court terme restent possibles - Rouler comme prévu. Une commande client a été passée, elle est produite conformément à cette commande - Prestation de base selon la description du produit EWL.

**Organisation** : - Orientation en tant que prestataire de services. Facturation complète de toutes les prestations – Pas de prestations non rémunérées - Prestations supplémentaires prévues dans le cadre des contrats de site par point de desserte/site et leur facturation prévue.

**Facturation** : - La plateforme de facturation reste la même pour les clients - Application systématique de la réglementation relative aux frais de stationnement pour les wagons standard.

### **Cargo Flash du 8 décembre 2025 : la Confédération et les CFF signent une convention de prestations pour le trafic par wagons isolés (texte original)**

La Confédération a confié aux CFF le mandat de prestations pour le trafic par wagons complets (EWLV). Elle va les soutenir à hauteur de 260 millions de francs au cours des quatre prochaines années. Les clients et les CFF eux-mêmes apportent leur contribution en pratiquant des prix conformes au marché et en réduisant leurs coûts. Les CFF garantissent ainsi une offre couvrant l'ensemble du territoire et renforcent l'approvisionnement du pays par le rail, moyen de transport respectueux du climat.

#### **Transport par wagons isolés en mains d'une seule entreprise**

CFF Cargo Suisse est la seule entreprise ferroviaire à avoir soumis une offre et continuera d'assurer l'EWLV en Suisse. Elle collaborera à cet effet de manière ciblée avec d'autres entreprises ferroviaires au niveau régional. Les coopérations ont lieu lorsqu'elles sont économiquement pertinentes et qu'elles renforcent la compétitivité de l'EWLV par rapport au transport routier.

La convention de prestations repose sur la loi révisée sur le transport de marchandises (LTM), avec laquelle le Parlement a décidé au printemps 2025 de soutenir l'EWLV pour une durée limitée à huit ans. 260 millions de francs sont disponibles pour les quatre premières années. Le soutien financier des prestations de transport amortit les hausses de prix pour les clients. En outre, la Confédération soutient les investissements des CFF dans l'automatisation et la numérisation du système EWLTV afin d'assurer sa pérennité.

Ce coup de pouce permettra, à partir du changement d'horaire 2026/27 (13 décembre 2026), une exploitation plus simple, plus efficace, plus robuste et plus économique au sein de l'EWLV. L'objectif est d'assurer autant de liaisons longues et rapides que possible à travers la Suisse. Le nouveau réseau de transport est planifié sur la base des contrats clients et des volumes de transport prévus. Les points de desserte pour lesquels la demande est trop faible ne seront plus proposés à l'avenir dans le réseau EWLTV de CFF Cargo Suisse mais resteront accessibles à toutes les entreprises de transport ferroviaire en tant qu'infrastructures publiques. Néanmoins, sur la base des volumes actuels, environ 98% des wagons peuvent continuer à être transportés.

Le nouveau modèle de production dans l'EWLV et le réseau de transport adapté modifient les besoins en personnel et en locomotives. Il y aura donc des changements, car les CFF doivent affecter leurs collaboratrices et collaborateurs là où il y a des marchandises à transporter. Comme déjà communiqué, les postes devenus superflus seront supprimés dans le respect des règles sociales. Les CFF ont conclu une convention collective de travail (CCT) et s'engagent à la respecter en tout temps. Ils seront en mesure de fournir des informations concrètes à ce sujet au printemps 2026.

## **Trafic Voyageurs :**

**Actualités CFF du 28 novembre 2025 :** Nouveaux trains pour le RER zurichois et la Suisse romande : grande différence de prix sur 25 ans (texte original)

Les CFF prennent acte du recours déposé par Stadler Rail contre l'attribution de la construction de nouveaux trains à deux étages. Les CFF affirment que l'attribution du marché s'est déroulée dans le strict respect des dispositions légales. Siemens Mobility AG en Suisse a soumis l'offre clairement la plus avantageuse. La différence de prix mentionnée par Stadler Rail ne concerne que les coûts d'investissement. Sur toute la durée de vie, la différence de prix entre les deux offres s'élève à plusieurs centaines de millions.

Stadler Rail a annoncé avoir déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral contre l'attribution de 116 nouveaux trains à deux étages pour le RER zurichois et la Suisse romande. Les CFF prennent acte de cette décision. Ils comprennent la déception des soumissionnaires perdants.

Tout au long de la procédure, les CFF ont accordé une grande importance au respect des dispositions légales. Les commandes de matériel roulant relèvent du droit des marchés publics, auquel les CFF se sont conformés : l'attribution de ce marché important s'est déroulée selon un processus clairement défini. Les critères et les exigences de l'appel d'offres ont été présentés et communiqués de manière transparente à tous les soumissionnaires. Aucune objection n'a été formulée à cet égard.

## **11. Conclusion du vice-président central**

Chères et chers collègues

Pour finir, je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui se sont engagés pour notre cause mais surtout la Commission centrale et les membres du Comité central pour leur travail et leur soutien au cours de l'année écoulée.

Je ne voudrais pas oublier tous les comités de section qui travaillent discrètement pour nous, les gens de la manœuvre. Un grand merci à vous tous.

Au nom de la sous-fédération RPV, je tiens à exprimer mes sincères remerciements pour leur collaboration et leur précieux soutien au SEV, à la direction du SEV, aux secrétaires et à tous les collaborateurs et collaboratrices du SEV, ainsi que pour leur engagement en faveur de nos membres et de tous les travailleurs.

**La force du SEV dépend de celle de ses membres...**

Au nom de la Commission centrale RPV

Bülach, le 28 décembre 2025

Pour le rapport annuel

Le vice-président RPV

Christian Eichenberger